

24^{ème} Parlement des Enfants

PROPOSITION DE LOI

Visant à renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes.

Présentée par les élèves de la classe de CM2, classe de Mmes COMMUN ET DORNIC, école élémentaire de VIGNEMONT (Académie d'Amiens).

Elèves ayant participé plus particulièrement à la rédaction de la proposition : Louna ANCELLIN-HERMANT, Estelle COUTY, Noa LEROY-VERYEPE, Lucile PIAULT et Eloise ROHART.

EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

"Éduquez une fille et vous éduquez tout un pays, voire tout un monde" (Thérèse Kachindamoto)

Pensez-vous encore que les hommes soient les plus forts, que les filles riment avec princesse, et les garçons avec chevalier ?

Pensez-vous encore que seuls les hommes puissent faire de grandes études, prendre des décisions pour le monde ?

Pensez-vous que l'expertise des femmes se résume dans les tâches ménagères, regarder les « reines du shopping » et garder les enfants ?

2020 est là, les stéréotypes volent en éclat ! Les femmes sont 10 fois plus exposées que les hommes aux injures à caractère sexiste. Seulement 18% du sport féminin français est retransmis à la télévision. En 2017, seulement 23% des femmes sont réalisatrices de longs métrages. Les publicités véhiculent des représentations stéréotypées dès l'enfance comme les jouets non mixtes dans les catalogues de Noël.

Se laver, se parfumer, une affaire de femme ? Les jeux d'argent, les voitures de luxe réservés aux hommes... Il faut réagir au plus vite.

Article 1^{er}

Sensibiliser des établissements représentant la République (écoles, mairies ...) : installer une affiche rappelant l'égalité homme/femme et organiser des ateliers pour que les enfants repèrent les propos et comportements sexistes.

Article 2

Arrêter les pictogrammes « fille avec une jupe » et « garçon avec un pantalon » dans les établissements publics.

Article 3

Créer un label pour les entreprises qui favorisent l'égalité homme-femme et qui renforcent la lutte contre le harcèlement homme-femme au travail. Avoir le même salaire et la même carrière pour un même travail.

Article 4

Féminiser les sports en favorisant une réelle égalité entre les hommes et les femmes. Laisser les femmes accéder à des postes et les aider à réussir dans les sports masculins (formule 1, football, basketball ...).